

Pourquoi malgré le fait que l'imam Ali (as) connaissait la mauvaise intention d'Ibn Mouljim, il n'a pas pensé à préserver ? sa vie contre ce monsieur

<"xml encoding="UTF-8?">

Question



Comme vous le savez, l'imam Hossein (as) s'était insurgé contre les tyrans de son temps et jusqu'au dernier moment, il a parlé aux soldats qui constituaient l'armée de l'ennemi. Mais en ce qui concerne l'imam Ali (as), malgré le fait qu'il connaissait la mauvaise intention de certaines personnes vis-à-vis de lui, il n'a prit aucune initiative ni aucune précaution pour se protéger avant d'aller à la mosquée. Il était tout à fait prêt pour affronter le martyre. Il faut également rappeler qu'il avait surement une justification pour son acte et probablement nous ne sommes pas en mesure de comprendre cette justification

Résumé de la réponse

: On peut analyser le fait que l'imam Ali (as) n'ait pas réagit de plusieurs manières

ordinaire. En ce qui concernait sa soumission et son obéissance à Dieu, il n'utilisait pas ses qualités de connaissances de l'invisible. Il se comportait comme toute autre personne ordinaire. Si l'imam voulait appliquer ses connaissances de l'invisible, il ne pouvait plus être un .model pour le peuple car le peuple ne détient pas une telle capacité

Ce monde est un monde d'épreuves et d'examens. Se servir des connaissances invisibles et -2 les appliquer compromet les épreuves de la vie car cela empêche le cours normal des évènements. En d'autres termes, certes l'imam Ali (as) comme toute autre personne a le devoir et l'obligation de protéger sa vie. Mais ce devoir concerne la connaissance ordinaire et cela ne doit pas passer pour les choses qu'on connaît de manière mystérieuse. Ensuite, cet acte (l'assassinat de l'imam Ali (as)) est une épreuve pour Ibn Mouljim lui-même et la connaissance de l'imam ne doit pas faire obstacle au libre arbitre et la volonté d'ibn Mouljim, or si l'imam voulait, il pouvait se servir de ses connaissances invisibles et prendre à ibn Mouljim son libre .arbitre là il ne resterait plus rien pour pouvoir éprouver ce monsieur qui voulait l'assassiner

Réponse détaillée

dans sa soumission et son obéissance à Dieu, l'imam n'a pas recours aux connaissances de l'invisible (connaissances mystérieuses) et il est tenu de se comporter comme toute autre personne ordinaire. En effet, il est égal à tout le monde par rapport aux lois de Dieu. En effet, Dieu veut que toutes ses créatures appliquent ses préceptes sans exception et par rapport à cela, le prophète (ç) ne s'inspire pas des connaissances mystérieuses pour juger ou trancher les conflits entre les gens. Il se fonde sur les connaissances ordinaires de la même manière qu'il dit : « Je jugerai parmi vous en m'inspirant des preuves et des faits et ceux qui s'amusent à être trop malin dans l'art de démontrer qu'ils ont raison que si j'é mets un jugement qui fait en sorte que quelqu'un bénéficie de quelque chose qui appartient à son frère, qu'il sache que ces biens qu'il a mal acquis est une partie du feu de l'enfer »[1]. « Je veux par là dire que si quelqu'un apporte un témoin ou jure par rapport à ce qu'il affirme, je prononcerai le jugement à son avantage qu'il mente ou dise la vérité et s'il profère un mensonge, qu'il sache que c'est une partie du feu de l'enfer qu'il attire sur lui. » Donc même malgré le fait que l'imam Ali (as) connaissait mystérieusement le moment et la manière dont il allait être assassiné, il était tenu

de se comporter ordinairement sans avoir recours aux connaissances mystiques qu'il avait. Car Il devait prendre en considération les conditions et les circonstances ordinaires dans son .comportement

Si l'imam s'employait à appliquer ses connaissances mystiques, il ne serait plus un exemple pour l'ensemble de la société car ce genre de connaissances n'est pas à la disposition de tout le monde. D'autre part, si les imams se mettaient à appliquer les connaissances invisibles, cela allait apporter des troubles dans l'ordre social. Donc généralement et dans la plus part des cas, ils se comportaient ordinairement et agissaient comme tout autre personne ordinaire, sauf des cas très exceptionnels où ils pouvaient avoir recours aux connaissances invisibles. En plus, ce monde est un monde d'épreuve. En effet, il est écrit dans le coran : « Est-ce que les gens pensent qu'en déclarant nous avons cru on les épargnerait des épreuves ? »[2]. Dans un autre verset, il est écrit : « C'est Dieu qui a créé la mort et la vie dans le but de vous éprouver pour que celui qui a accompli de bons se distingue des autres, Dieu est invincible et il est miséricordieux »[3]. Pour que les êtres soient éprouvés, il faut qu'ils aient leur liberté totale de choix entre le bien et le mal et qu'il se comporte de manière ordinaire en utilisant les voies ordinaires pour aboutir à un résultat dans l'au-delà. Or ce servir des connaissances invisibles et mystiques et les appliquer compromettrait les épreuves auxquelles Dieu cherche à .soumettre ses créatures

Certes l'imam Ali (as) est tenu de se défendre comme tout le monde. Mais ce devoir doit se dérouler dans un cadre ordinaire et il ne doit jamais se baser sur des connaissances mystiques pour influencer quoi que ce soit. Ensuite cet acte (l'assassinat de l'imam Ali (as)) est une initiative personnelle d'ibn Mouljim ce qui revient à dire que c'est ibn Mouljim qui est éprouvé et l'imam Ali (as) ne doit pas utiliser ses connaissances invisibles pour influencer sur la liberté et la volonté d'ibn Mouljim. Car si l'imam le voulait, il pouvait exploiter ces connaissances et s'interposer entre ibn Mouljim et sa volonté, compromettant ainsi l'épreuve à laquelle Dieu voulait le soumettre. Un tel acte est contraire à la tradition divine, car dans la tradition divine, on remarque que Dieu soumet ses serviteurs à des épreuves et cela est inchangeable. Le coran affirmé au sujet de la tradition divine : « la tradition de Dieu ne subi jamais de modification ».[4] Donc étant donné qu'en appliquant les connaissances invisibles l'imam Ali (as) allait se .retrouver en train de changer la tradition de Dieu (les épreuves), il n'a pas agit ainsi

: REFERENCE

Ali Kafi, vol 7, page 414 -[1]

Sourate Ankabout : 2 -[2]

Sourate Moulouk : 2 - [3]

Sourate Fathir: 43 - [4]